

## Règlement d'ordre intérieur du management exécutif

### 1.- Composition :

Le management exécutif est composé des deux dirigeants effectifs d'Ascencio : Carl Mestdagh et Jean-Marc Deflandre.

### 2.- Missions :

#### 2.1.- Gestion journalière et opérationnelle d'Ascencio: les deux dirigeants effectifs sont en charge de la gestion journalière et opérationnelle d'Ascencio.

Par « gestion journalière et opérationnelle », on entend, sans préjudice de ce qui est dit aux points 2.2 à 2.7 ci-après et sans préjudice des actes réservés au conseil d'administration d'Ascencio SA par les lois et règlements en vigueur, les statuts, la charte de gouvernance d'entreprise ou le « decision making process » en matière d'investissement immobilier arrêté par le conseil d'administration, (i) la gestion journalière et opérationnelle d'Ascencio dans tous ses aspects, notamment la gestion du personnel, la gestion financière et le « property management », (ii) les actes urgents qui ne peuvent attendre la réunion du conseil d'administration.

#### 2.2.- Investissements et désinvestissements immobiliers - Financement d'Ascencio: sans préjudice des missions spécifiques du Président du conseil d'administration, les dirigeants effectifs identifient les possibilités et les besoins en matière d'investissement, de désinvestissement et de financement d'Ascencio. Les dirigeants font des propositions au conseil d'administration qui décide, conformément aux procédures spécifiques de décisions en matière d'investissements et de désinvestissements immobiliers arrêtées par le conseil d'administration lorsque la décision concerne une telle matière.

#### 2.3.- Préparation des réunions du conseil d'administration: les dirigeants effectifs fournissent en temps utile au conseil d'administration toutes les informations nécessaires et préparent les décisions à prendre par le conseil d'administration. Dans ce cadre, ils préparent des dossiers sur les points à l'ordre du jour; ils veillent à la préparation des projets de procès-verbaux des réunions et à leur envoi aux administrateurs; ils assurent le suivi des décisions prises au cours des réunions précédentes; ils conservent les procès-verbaux du conseil d'administration.

#### 2.4.- Exécution des décisions du conseil d'administration: les dirigeants effectifs exécutent les décisions du conseil d'administration, dans les limites fixées par celui-ci et des procédures spécifiques de décisions en matière d'investissement immobilier arrêtées par le conseil d'administration lorsque la décision concerne une opportunité d'investissement ou de désinvestissement en matière immobilière.

#### 2.5.- Contrôle interne : Les dirigeants effectifs veillent à la mise en place d'un système de contrôle interne.

#### 2.6.- Reporting financier : Les dirigeants effectifs préparent les états financiers, dans le respect des compétences du comité d'audit et avec l'assistance de celui-ci.

#### 2.7.- Relations avec la CBFA : Les dirigeants effectifs sont les interlocuteurs privilégiés de la CBFA.

### **3.- Organisation :**

**3.1.- Collégialité:** les deux dirigeants effectifs agissent collégalement, sans préjudice de la répartition entre eux des tâches qui leur incombent et de l'application des procédures spécifiques de décisions en matière d'investissements et de désinvestissements immobiliers arrêtées par le conseil d'administration lorsque la décision concerne une telle matière. Sans préjudice desdites règles, toute décision de leur compétence doit être prise de commun accord entre eux et ils se tiennent mutuellement informés de l'exécution de leurs missions.

### **3.2.- Répartition interne des tâches :**

Sans préjudice de ce qui précède, Carl Mestdagh est plus particulièrement chargé :

- de l'identification des possibilités et des besoins en matière d'investissement, de désinvestissement et de financement d'Ascencio (en ce compris la recherche d'opportunités d'investissement en matière immobilière).
- de la préparation et du suivi des réunions du conseil d'administration.

Jean-Marc Deflandre est plus particulièrement chargé :

- de la préparation des états financiers,
- de la mise en place du contrôle interne.

**3.3.- Équipes opérationnelles d'Ascencio et conseillers externes :** pour l'exercice de leurs missions, les dirigeants effectifs sont assistés par les équipes opérationnelles d'Ascencio. Ils peuvent également faire appel aux administrateurs dont ils souhaiteraient s'adjoindre la compétence et à des conseillers externes, le cas échéant dans les limites fixées par le conseil d'administration. Ils peuvent également compter sur l'assistance du comité d'audit pour toutes les questions de la compétence de celui-ci.

**3.4.- Relations avec le conseil d'administration :** les dirigeants effectifs exécutent leurs missions, sous la responsabilité et la surveillance du conseil d'administration, auquel ils rendent compte de manière régulière.

### **3.5.- Conflits d'intérêts :**

Sans préjudice de toute disposition légale ou réglementaire applicable et de toutes autres mesures arrêtées par le conseil d'administration:

- les dirigeants effectifs informent le conseil d'administration de tout intérêt personnel, direct ou indirect, qu'ils auraient dans toute opération qu'ils soumettent au conseil.
- les transactions entre Ascencio et les dirigeants effectifs doivent être approuvées par le conseil d'administration d'Ascencio et sont conclues à des conditions normales de marché.

### **4.- Représentation.-**

Dans les limites de leurs compétences, les dirigeants effectifs peuvent engager conjointement Ascencio à l'égard des tiers et conférer à des tiers des mandats spéciaux (étant entendu que si l'application des règles en matière de conflit d'intérêts justifie qu'un des deux dirigeants effectifs s'abstienne de signer un acte, l'autre dirigeant effectif peut engager seul Ascencio, dans le respect des dispositions en situation de conflit d'intérêt).